

Vers un accompagnement renforcé des étudiants en période de crise

A V I S



15 Décembre 2021

Rapporteur

Ivan COSTE MANIERE

Assisté de Thierry ARLANDIS

Avis adopté à la majorité par 22 voix pour et 3 abstentions (CGT et FSU)

dans le cadre d'une auto-saisine

Etude conduite par la commission Enseignement Supérieur, Recherche et Innovation

SOMMAIRE

INTRODUCTION	3
LES CONSTATS.....	3
1. <i>La population étudiante en Provence-Alpes-Côte d'Azur particulièrement affectée durant la crise (2020-2021)(Cf annexe 1)</i>	<i>3</i>
2. <i>Une stratégie d'action concertée entre les partenaires institutionnels (ARS /CROUS / ORS...) (Cf annexe 2)</i>	<i>4</i>
LES ENJEUX	4
1. <i>Enjeu de l'autonomie sociale.....</i>	<i>4</i>
2. <i>Anticipation d'une nouvelle situation de crise</i>	<i>5</i>
3. <i>La sauvegarde du lien social entre étudiants confinés et apprenants et enseignants.....</i>	<i>6</i>
4. <i>L'amélioration du suivi à distance des étudiants en difficultés pour éviter le décrochage</i>	<i>6</i>
5. <i>L'identification des besoins (outils informatiques, connexion.....)</i>	<i>7</i>
6. <i>La rupture des parcours étudiants et leur réussite.....</i>	<i>8</i>
LES PROPOSITIONS DU CESER	9
1. <i>De nature structurantes :</i>	<i>9</i>
2. <i>De nature temporaires :</i>	<i>10</i>
CONCLUSION	11
A N N E X E S	13
<i>Annexe 1 : La population étudiante en Provence-Alpes-Côte d'Azur particulièrement affectée durant la crise (2020-2021).....</i>	<i>14</i>
<i>Annexe 2 : Lancement d'une étude et convention tripartite entre la Région sud et les deux CROUS</i>	<i>15</i>
EXPLICATIONS DE VOTE	17

Introduction

Conscient de l'importance que revêt l'enseignement supérieur dans le développement économique et social du territoire régional, très concerné par la mise à mal de cet enseignement lié aux conséquences de la pandémie de la Covid 19, le CESER s'est penché sur les enseignements à tirer de cette crise pour prévenir tout événement de même nature dans le futur et mieux en amoindrir les conséquences néfastes

Dans cette perspective, le CESER s'est appuyé sur les auditions de nombreux intervenants du secteur concerné afin de procéder à l'évaluation la plus exhaustive possible de l'ensemble des actions mises en place par la Région durant la crise.

L'objectif du CESER est de formuler des propositions concrètes visant à l'amélioration des conditions d'accompagnement des étudiants durant la pandémie en cours et pouvant s'appliquer à n'importe quel type de crise qu'aurait à traverser le monde étudiant.

Les constats

1. La population étudiante en Provence-Alpes-Côte d'Azur particulièrement affectée durant la crise (2020-2021)(Cf annexe 1)

La crise sanitaire (Covid 19) a exacerbé la situation de précarité dans laquelle se trouvaient certains étudiants. Elle a également été difficile à vivre pour les nombreux étudiants venant de l'étranger, confinés loin de chez eux et vivant pour certains dans une situation précaire. Elle a mis l'accent sur les questions d'ordre pédagogique (continuité des cours, rupture numérique, réduction drastique des stages), sanitaire (suivi médical), social (accès à une alimentation équilibrée, au logement), économique et financière (job d'été, réduction des activités rémunérées). La crise a aussi ralenti l'accès à l'autonomie des jeunes. Cette situation est d'autant plus préoccupante qu'avant la crise ce phénomène de précarité était déjà sensible et prégnant, rendant plus difficile l'insertion pleine et entière des étudiants dans la société. Toutefois, cette situation ne doit pas occulter la capacité de la société civile locale à se mobiliser pour faire face à la crise en menant des actions solidaires afin de pallier les insuffisances de nombreuses institutions.

2. Une stratégie d'action concertée entre les partenaires institutionnels (ARS /CROUS / ORS...) (Cf annexe 2)

Lancement d'une étude ¹

La Région sud et l'ARS PACA ont passé commande en novembre 2020 auprès de l'Observatoire Régional de la Santé pour la réalisation d'une étude auprès d'un panel de plusieurs dizaines d'étudiants. Cette étude portait sur leur santé, leurs conditions de vie ainsi que l'identification des initiatives mises en place par les acteurs pour une meilleure coordination.

Une convention tripartite entre la Région sud et les deux CROUS²

La convention 2021-2023 a vocation à entériner les actions déjà conduites en lien avec les services de la Région. Elle est articulée autour de 4 axes et porte sur l'ensemble des difficultés liées aux conditions de vie étudiantes, le logement, la santé, l'aide alimentaire et la communication.

Des dispositifs spécifiques

La Région sud propose plusieurs dispositifs concernant la santé (élargissement de l'offre de prestations), l'emploi avec 3 nouveaux outils permettant d'encourager les entreprises à embaucher des jeunes en stage ou en emploi et le logement avec des solutions notamment pour les étudiants en situation de handicap.

C'est à la lumière de ces constats qu'il est important de se poser les questions relatives à l'anticipation des crises sanitaires, afin de garantir au mieux le maintien des relations entre étudiants et professeurs, la prévention contre le décrochage (amélioration du suivi à distance, les outils), la réussite de leur parcours universitaire dans un contexte de crise, l'accès à leur autonomie, à l'emploi dans le cadre de leurs études

Les enjeux

1. Enjeu de l'autonomie sociale

Les jeunes étudiants précaires, salariés ou pas, ont été fortement fragilisés par la crise actuelle ce qui a eu pour conséquence de freiner leur accès à l'autonomie. La notion d'autonomie peut renvoyer à une perception subjective de l'étudiant en l'occurrence dans son entrée dans la vie d'adulte. Elle répond aux propres règles que celui-ci se donne mais que définit son statut social la contribution à la définition de ce même statut social étant opérée par différents éléments constructifs dont la capacité à l'obtention d'un diplôme.

¹ Santé et conditions de vie des étudiant en région Provence-Alpes-Côte d'Azur : octobre 2020

² Il semblerait que le nord du Département du Vaucluse relève de la compétence du CROUS de Rhône-Alpes qui n'est pas signataire de la convention

Le poids du diplôme est donc une variable essentielle chez le jeune pour atteindre son autonomie³ Cette étape est structurante pour les jeunes.

La crise provoque des effets de ralentissement de ce processus cognitif avec des conséquences sur leur avenir et leur trajectoire professionnels. *« De manière générale, en faisant des étudiants des sortes d'atomes, isolés chez eux, tout entier tournés vers leurs cours en ligne et relativement privés de sociabilité, le coronavirus ne fait qu'amplifier des traits déjà bien présents dans l'expérience de l'accès à l'âge adulte. »*⁴

L'accès à l'autonomie est facilité quand la combinaison de plusieurs facteurs favorables s'opère comme l'accès au droit commun, au logement à l'information : la notion d'accès à ce droit pose la question d'un revenu minimum d'activité comme un point important dans la capacité d'un jeune à accéder à l'autonomie, de même qu'à accéder au logement. A ce propos, le CROUS a déployé des efforts en matière de logement social (CROUS/Etat).

L'information par ailleurs, constitue un enjeu important dans le processus d'autonomisation. Les demandes d'accès à une information fiable et plus lisible pour sécuriser leur parcours comme celle d'une concertation plus marquée et cohérente des lieux d'information sont indispensables.⁵

2. Anticipation d'une nouvelle situation de crise

La politique ne se résumant pas à la gestion de situation, il appartient aux pouvoirs publics de préparer l'avenir notamment en tirant les enseignements des bonnes pratiques qui ont émergé : par exemple, en tirant avantage des relations de travail inspirées du monde de l'entreprise. En effet, même si les établissements d'enseignement supérieur ont été logés à la même enseigne, les grandes écoles en revanche semblent avoir tiré leur épingle du jeu : celles-ci se seraient en effet inspirées des pratiques en cours dans les entreprises qui ont développé le travail à distance déjà avant la crise. Elles avaient donc anticipé et leurs étudiants ont bénéficié de support de travail numériques plus étoffés que leurs homologues des universités. Anticiper une nouvelle crise c'est déjà apprendre à mettre en place un enseignement hybride fiable et crédible qui conjugue cours sur site et cours à distance.⁶ (Cette pratique a été facilitée pour les CPGE et les BTS hébergés dans les lycées qui n'ont pas fermé leurs portes durant la crise).

C'est aussi traiter la question de l'autonomie financière, du logement, la continuité pédagogique au travers de Plans ou de dispositifs d'aides d'urgence durables et inscrits dans le marbre.

³ CAIRN Info « Le processus d'autonomisation des jeunes » Elsa Ramos dans Cahier de l'action 2011/1 (N°31), p. 11 à 20

⁴ Libération « La vie étudiante a presque complètement disparu » 1 nov 2020 Camille Peugny (sociologue)

⁵ FAGE Favoriser l'autonomie des jeunes et permettre leur insertion sociale, citoyenne et professionnelle

⁶ Rapport de la commission d'enquête pour prévenir les effets de la crise covid-19 sur les enfants et la jeunesse N° 3703 du 16 décembre 2020 « le risque d'un creusement des inégalités entre étudiants selon leur cursus d'étude »

3. La sauvegarde du lien social entre étudiants confinés et apprenants et enseignants

Le maintien des liens, que ce soit entre étudiants confinés ou avec leurs enseignants dépend largement du cursus de formation suivi, du type d'établissement fréquenté (Universités, Classes préparatoires aux grandes Ecoles (CPGE), écoles d'ingénieurs ou de commerce) mais aussi des conditions de confinement.

Entre étudiants confinés :

Le confinement a été l'occasion d'échanges avec d'autres étudiants de leur formation selon le type d'établissement fréquenté. L'absence et le manque de relations avec d'autres étudiants constitue, à égalité avec les problèmes de connexion internet, la difficulté majeure après la question de l'organisation du temps et du travail

Entre apprenants et enseignants :

Les échanges avec les enseignants ont concerné 96% des étudiants de CPGE, contre 81% en école d'ingénieur ou 63% à l'université. Toutefois, les étudiants des CPGE et des universités sont moins nombreux que les autres à avoir reçu une information de leur établissement (respectivement 72% et 78 % pour 86 % des étudiants en écoles d'ingénieur ou de commerce)⁷

Globalement force est de constater pour près de 40% des étudiants une absence de participation avec les enseignants pendant les cours en visio alors que 68,6% considèrent que les échanges avec les professeurs sont moins importants qu'en présentiel.⁸

4. L'amélioration du suivi à distance des étudiants en difficultés pour éviter le décrochage

Il convient de prendre en compte deux variables avant de traiter cette question : le suivi distanciel d'un établissement à l'autre varie selon la qualité de l'accès numérique et des outils numériques ; le décrochage concerne davantage les néo-bacheliers que les étudiants 2^{ème}, 3^{ème} année et plus pour les raisons développées ci-après. Comme le rappelle le ministère de l'Enseignement supérieur, c'est en première année de licence que le redoublement et l'abandon sont les plus importants : près de 60% de ces étudiants ne passent pas en deuxième année.

De façon générale, l'absence d'échanges en présentiel a modifié et amoindri la relation avec les enseignants : « manque de contacts humains » avec les professeurs et de partage d'expérience avec d'autres étudiants, possibilité de poser des questions de façon spontanée (70% des répondants confirment ce constat)⁹ ; en effet les étudiants néo-bacheliers déclarent que les enseignants ne peuvent notamment rien leur demander

⁷Enquête Observatoire de la Vie Etudiante (OVE) n°42 septembre 2020 « Des modalités d'études transformés » analyse de 6130 questionnaires exploitables sur 45000 étudiants enquêtés

⁸ HAL (plate-forme commune d'archive ouverte par les établissements français de recherche, les universités et les grandes écoles) « Les Etudiants français face à l'enseignement à distance en période de pandémie p. 23

⁹ Op. Cit. p 17

d'autre que d'écouter durant les visio-conférences (48% des enseignants) : Cela vaut pour les étudiants néo-bacheliers comme les 2^{ème}, 3^{ème} années et plus.¹⁰

Cette question renvoie également à celle de la formation des enseignants afin qu'ils puissent s'approprier et maîtriser la pédagogie spécifique pour enseigner à distance et ce sous réserve de la volonté de leur tutelle hiérarchique. et de la mise disposition d'outils dédiés idoines.

Le distanciel a donc eu pour effet d'accentuer les difficultés des étudiants liées à l'organisation de leur travail personnel, de compréhension des contenus des cours, du manque d'interactions avec les autres étudiants, de difficulté de concentration pendant les cours en visio (60% des étudiants disent ne pas réussir à se concentrer plus d'une heure face à l'écran), d'augmentation du temps de travail personnel¹¹, de sentiment de manque d'efficacité.

Par ailleurs, concernant l'abandon, celui-ci peut aussi s'expliquer par le choix par défaut souvent devenu vital de certains étudiants d'accepter un travail plutôt que de poursuivre leurs études.¹²

Tous ces éléments ont contribué à accentuer le décrochage.¹³ Il apparaît donc que toutes les conditions de mise en œuvre du distanciel au service d'un enseignement à distance efficace et de qualité n'aient pas encore été totalement réunies même si de nettes améliorations sont à noter à partir du 2^{ème} confinement : une meilleure préparation d'un point de vue pédagogique a vu le jour avec plusieurs scénarii allant de l'enseignement hybride au tout distanciel. Cette évolution pédagogique s'est traduite par une meilleure préparation des cours en amont face au 2^{ème} confinement, l'acquisition de matériel supplémentaire (ouverture de salles informatiques par exemple ou de salles virtuelles plus tournée vers une pédagogie paramétrée pour les besoins d'un cours...) ou le recrutement d'ingénieurs pédagogiques. De nettes améliorations sont également à noter dans l'adaptation des emplois du temps et les modalités de cours qui intègrent des lectures de textes papiers : les étudiants souffrent en effet du temps passé devant les écrans.¹⁴ D'un modèle descendant, il faut passer à un modèle induisant la proactivité des étudiants, anticiper, provoquer (échange participatif...)

5. L'identification des besoins (outils informatiques, connexion...)

Comme indiqué plus haut la situation sanitaire a été très impactante sur les étudiants en situation matérielle précaire et en particulier pour les établissements dont la qualité de l'accès au numérique comme aux outils était défailante : 50% en effet ont déclaré avoir

¹⁰ Op. Cit. P 14

¹¹ Op. Cit P 31

¹² Noemie Olympio Maîtresse de Conférence/LEST : audition par la Commission Enseignement le jeudi 26 août 2021

¹³ Selon un sondage IPSOS commandé par la Fédération des Associations générales étudiantes (FAGE°, « huit jeunes sur dix déclarent que le confinement avait provoqué chez eux un décrochage dans leurs études ». Fédération des Associations générales étudiantes (FAGE) : Rentrée 2020 : un sombre bilan pour les étudiants. 20/10/2020

¹⁴ « Un an de crise sanitaire, les étudiants témoignent » par Clément Rocher, l'Etudiant 17 mars 2021

rencontré des difficultés liées à la connexion et au maniement des outils conduisant certains à l'utilisation de leur téléphone portable pour travailler. 81% de ces étudiants en situation matérielle précaire signalent que la crise sanitaire et ses contraintes altèrent directement la poursuite de leurs études.

Mais au-delà, de la maîtrise des outils numériques, les étudiants ont ressenti des difficultés à trouver des ressources numériques fiables dans le cadre de leur travail personnel avec « *le sentiment selon l'étude d'avoir moins appris, associé au sentiment d'obtenir un diplôme de moindre valeur.*¹⁵

Il s'agit aussi d'adapter les formations sur le tutorat et l'apprentissage de méthode de travail, sur l'amélioration des outils informatiques et l'accompagnement par des étudiants référents/tuteurs.

6. La rupture des parcours étudiants et leur réussite

Selon Noémie Olympio du Laboratoire d'Economie et de Sociologie du Travail (LEST)¹⁶ il existe une multiformité de l'impact de la crise en fonction des différentes filières avec parfois le caractère aggravant du refus dans l'urgence, par certains professeurs à l'université d'appliquer le PCA¹⁷ et d'adapter leurs cours. Cela s'est traduit par des trajectoires éducatives modifiées, un allongement des études, une modification des décisions éducatives, du décrochage... Comme indiqué plus haut, les étudiants ne sont pas impactés de la même manière concernant le distanciel selon qu'ils étudient à l'université ou dans les CPGE (60,8 d'insatisfaits pour les premiers contre 26,5 pour les seconds) ou d'autres types d'établissements supérieurs.

Cette situation peut s'expliquer par plusieurs facteurs liés à l'histoire et aux fondements mêmes de la politique éducative en France :

- La question de la qualité de la formation comme celle relative à la relation enseignant/apprenant a été prise en compte tardivement contrairement à d'autres pays
- Le rapport enseignants/étudiants distanciel s'explique par le fait que les objectifs pédagogiques ne font pas partie de la culture universitaire
- La survalorisation des trajectoires académiques avec une forte compétition entre individus qui influe sur la perception de l'importance que revêtent les études supérieures du côté des étudiants.

¹⁵ Op.Cit. p. 34

¹⁶ Noemie Olympio Maîtresse de Conférence/LEST : audition *Ibid*

¹⁷ Le PLAN DE CONTINUITE D'ACTIVITE

Recensement des étudiants en fracture numérique Afin de permettre une continuité pédagogique pour l'ensemble des étudiants, plusieurs dispositifs sont déployés afin d'identifier les étudiants en fracture numérique (manque de matériel ou matériel défaillant, connexion faible, zone blanche...) : courriels via les composantes, identification via les connexions aux plateformes d'enseignement à distance (étudiants qui ne sont jamais connectés par exemple), courriels aux étudiants, envoi de sms, diffusion des informations par l'intermédiaire des comptes officiels de l'université sur les réseaux sociaux... Différentes solutions sont alors mises en place pour apporter des solutions adaptées aux différentes situations des étudiants : conseil pour améliorer la connexion numérique, prêts de matériel informatique ou de connexion (par retrait ou envoi), attestation de déplacement pour rejoindre une zone avec connexion notamment pour les examens (famille / amis / ENSP...)

UNICAEN | PLAN DE CONTINUITE DES ACTIVITÉS · V 7 · 0 3/ 09 /2020

- La variabilité des profils sociaux avec des capitaux informationnels différenciés et hétérogènes en fonction des familles.

Les propositions du CESER

1. De nature structurantes :

- **Elargir aux universités un modèle PCA**

La continuité pédagogique passe par la mise à disposition de supports (cours, bibliothèque, ressources numériques en ligne) sur la plateforme pédagogique de l'université et pour les enseignants le moyen de rester en contact avec les étudiants par voie numérique, voire de leur faire passer leurs examens. Pour ce faire, il convient de s'assurer d'un accès numérique égal pour tous sur le territoire et prévoir l'identification de ceux privés de cet accès via les connexions aux plateformes d'enseignement à distance (étudiants ne s'étant jamais connectés par exemple), courriels aux étudiants, sms etc

La Région pourrait :

- Encourager la mise en place de cours en distanciel renforcés par du monitorat informatique assuré notamment par certains étudiants, formés en interne,
- Permettre aux étudiants qui vivent notamment en zone blanche et/ou éloignés des centres universitaires de pouvoir se rabattre sur des tiers lieux connectés pour poursuivre leurs études
- Suggérer aux universités dans le cadre des instances de gouvernance des universités, les pédagogies non-pyramidales dans un contexte d'urgence lié aux crises

- **Mettre en place une structure de coordination pouvant identifier les besoins, les ressources et assurer la mise en contacts**

Cette structure aurait pour mission de :

- **Faciliter l'accès à l'emploi dans le cadre de leurs études**

La Région pourrait jouer un rôle pour :

- Mettre en relation des étudiants avec des scolaires pour assurer du soutien scolaire
- Articuler des dispositifs de mise en relation entre étudiants et élèves dans les territoires « politique de la ville » sur le principe du bénévolat. (Les étudiants peuvent faire valoir leur engagement volontaire sous forme de bonus)
- Assurer une mise en relation des étudiants avec les employeurs. Elle pourrait par exemple faciliter un rapprochement entre le CROUS et les représentants institutionnels des entreprises ainsi que ceux de l'économie sociale et solidaire (ESS)
- Faciliter une meilleure coordination entre les institutions du Fonds d'Aide aux Jeunes (dispositif FAJ) et œuvrer pour la mise en place d'un seul point d'entrée

- **Faciliter le contact avec le tissu associatif**

La Région pourrait encourager les écoles et les universités à :

- **Développer davantage les liens entre associations d'intérêt général (exemple humanitaire) et étudiants permettant ainsi à ces derniers de rompre avec leur isolement** tout en s'engageant dans des actions de soutien

- S'engager dans la réserve citoyenne ou civique

- Favoriser le fonctionnement des associations qui développent des liens intergénérationnels

- **Faciliter l'accès à l'hébergement**

Parmi les actions engagées par la Région en matière d'hébergement celle-ci pourrait par exemple défendre l'idée d'une offre de logement adapté, à l'instar de ce qui se fait dans d'autres Régions et recourir aux associations intergénérationnelles qui proposent aux jeunes des logements à moindre coût voire gratuits (Exemple de l'association Logitude, ou un Toit en partage, Ensemble 2 générations...).

- **Mettre en place un ticket restaurant étudiant**

Ce ticket s'apparenterait au ticket restaurant professionnel à 3,30€ avec une valeur faciale de 6,60€ et pourrait être utilisé dans n'importe quel commerce par tous ceux qui n'ont pas accès au restaurant universitaire.

- **Soutenir la structuration d'un enseignement plus agile**
- **Recourir aux campus connectés en milieu rural**
- **Faciliter le mentorat/tutorat**
- **Valoriser l'engagement étudiant**

La Région pourrait imaginer, à l'instar de ce qu'elle organise chaque année pour les lauréats du Bac avec mention TB, une forme de reconnaissance pour les étudiants qui se sont engagés à un titre ou un autre dans une action sociale, humanitaire ou autre...

2 De nature temporaires :

- **Développer des mesures pérennes de soutien à la condition étudiante**

La Région pourrait mettre en place :

- Des dispositifs d'aide d'urgence en complément à ceux de l'Etat

Ces dispositifs cibleront principalement les étudiants dont le stage et/ou l'emploi sont interrompus, qui se trouvent en situation financière tendue, sans matériel informatique (solutions de prêt de matériel, de fourniture de l'accès internet ou téléphone, guide de bonne pratique numérique...). Ces dispositifs peuvent aussi concerner les étudiants en alternance.

- Inciter les CROUS et restaurants universitaires à rester ouverts. Il s'agit d'une réponse à l'urgence au même titre que les associations caritatives et humanitaires qui auraient toutes dû demeurer dérogatoires depuis le 1^{er} confinement

- **Assurer des permanences pour du soutien psychologique**

Soutenir des associations qui assureraient des permanences téléphoniques notamment en anglais pour les étudiants internationaux confinés. Elles pourraient les accueillir sur rendez-vous pour répondre à leurs demandes de soutien et d'écoute psychologique

- **Accompagner les étudiants en sortie de crise**

La Région pourrait soutenir tout projet d'accompagnement dans la remobilisation des étudiants en difficulté durant la crise portant par exemple sur :

- La mise en place d'un soutien psychologique
- Des actions d'insertion des étudiants décrocheurs dans un parcours de rattachement universitaire

Conclusion

Le CESER reconnaît les efforts consentis par la Région notamment en matière de santé et d'aide alimentaire. La mobilisation de la Région est de même largement reconnue par les principales organisations de représentants étudiants par exemple dans la promotion de la vaccination, des dispositifs de prévention pour la jeunesse comme des différents centres d'accueil qui ont apporté des réponses concrètes aux étudiants.

Toutefois, le CESER insiste pour que la Région renforce encore davantage son statut de chef de file des politiques de soutien à l'enseignement supérieur particulièrement dans la coordination et l'accès à l'information par une participation active au sein des instances de gouvernance des universités.

Les pouvoirs publics devront à l'avenir s'atteler à dépasser l'approche du coup par coup¹⁸ reflexe pour lui préférer une approche globale projective et multi-réponses de la situation en raison de l'interaction de tous les enjeux évoqués ci-dessus. Ils devront réfléchir à une véritable gouvernance des politiques d'enseignement supérieur où tous les acteurs pourront inter agir entre eux. Cette gouvernance unifiée passe par davantage d'anticipation des crises à venir. Un travail de fond reste à conduire sur plusieurs secteurs notamment la santé, le logement, la restauration mais la question du numérique reste toujours en suspens car la couverture du territoire est loin d'être égale pour tout le monde. Il ne s'agira pas uniquement d'outils mais de formation, d'identification d'étudiants référents dans les campus, les écoles, les instituts qui devront s'impliquer dans des démarches d'accompagnement. A cet effet, le comité de pilotage mis en œuvre dans le cadre de la convention tripartite Région/CROUS constitue un premier pas vers ce qu'il conviendra de développer et renforcer à l'avenir.

¹⁸ Audition de Max BROUWER du 1^{er} juillet 2021, Président de la Fédération Aix Marseille InterAsso (FAMI/FAGE) et de Monsieur Marowan MOHAD, Délégué National de l'Union Nationale des Etudiants de France (UNEF)

Annexes

Annexe 1 : La population étudiante en Provence-Alpes-Côte d'Azur particulièrement affectée durant la crise (2020-2021)

S'agissant de leur santé 42% des étudiants ont dû renoncer à des actes médicaux ou à des médicaments. 64% des jeunes se sont retrouvés dans un état de détresse psychologique lourd poussant $\frac{1}{4}$ d'entre eux à être traversés par des pensées suicidaires.¹⁹

Concernant le logement, mis à part les étudiants bénéficiaires d'une chambre en résidence universitaires et exemptés de loyers en confinement, certains autres, de retour chez leurs parents ont dû continuer à payer un loyer pour un logement inoccupé souvent revu à la hausse dans les grandes villes sans parler de ceux qui en rupture de lien familial ont dû faire face à des difficultés majeures.

Par ailleurs, l'interruption de la restauration universitaire a posé problème à un grand nombre d'étudiants pour continuer à se nourrir correctement : en effet, les restaurants universitaires proposaient avant leur fermeture au printemps 2020 des repas complets au prix plafonnés de 3,30€.

Cette situation s'est largement améliorée avec la mise en place par les CROUS de repas à 1€ pour tous mais surtout grâce à l'action humanitaire d'associations caritatives et des syndicats étudiants qui n'ont pas ménagé leurs efforts pour proposer des paniers repas sans oublier les associations spontanées qui se sont créés pour faire face à cette difficulté etc.²⁰

Concernant le travail dans le cadre du financement des études, différentes situations doivent être là aussi considérées : 58% des étudiants ont dû arrêter, réduire ou changer l'activité rémunérée.

Il en est résulté :

- Des difficultés financières pendant le confinement et la mise en place d'aides en provenance soit d'associations, de la famille ou du CROUS.
- Des contraintes lourdes sur leur avenir professionnel : stages non réalisés pour 78%, mobilité internationale abandonnée pour 72%.²¹

Mais la crise a eu également de graves répercussions sur l'autonomie des jeunes : en effet, la jeunesse constitue une étape importante de leur vie où s'opère la construction de leur personnalité d'adulte. C'est aussi une période de doutes et d'inquiétudes de socialisation en dehors du cadre familial, et d'insertion dans le monde du travail. Or, ces variables ont été mises à mal du fait de la crise.

¹⁹Enquête IPSOS commandée par la FAGE 15/09/2020 « l'impact de la crise sanitaire chez les jeunes »

²⁰ L'Étudiant « Précarité étudiante : quelles solutions s'offrent à vous pendant le confinement ? »

²¹ Enquête Observatoire de la Vie Étudiante (OVE) n°42 septembre 2020 « Des modalités d'études transformées » analyse de 6130 questionnaires exploitables sur 45000 étudiants enquêtés

Enfin, le parcours académique (orientation professionnelle) a également pâti de la situation de crise : plus de 8 étudiants sur 10 déclarent aujourd'hui que le confinement a provoqué un décrochage dans leurs études²² mais aussi l'interruption de trajectoires. On ne peut que s'étonner qu'aucun effort n'ait été mis en œuvre par l'université pour des mises à niveau pendant les vacances.

Annexe 2 : Lancement d'une étude et convention tripartite entre la Région sud et les deux CROUS

La convention 2021-2023 a vocation à entériner les actions déjà conduites en lien avec les services de la Région. Cette convention est articulée autour de 4 axes et porte sur l'ensemble des difficultés liées aux conditions de vie étudiantes autour du logement, de la santé, de l'aide alimentaire et de la communication.

Sur le logement, les partenaires s'engagent à augmenter les capacités d'hébergement de restauration et d'équipements sportifs. Par exemple et dans la continuité du précédent CPER 2015-2020, 95 M€ seront investis sur plusieurs projets de rénovation ou de construction de résidences étudiantes avec un objectif de création de 1300 logements.

S'agissant de la santé, la Région renforce son intervention au travers du Pass Santé Jeunes (élargissement à une prise en charge d'actes médicaux en psychologie) et Pass Mutuelle avec de 100€ de réduction destinée aux souscriptions pour les étudiants boursiers. Elle s'engage également dans des campagnes de dépistage par l'organisation de tests antigéniques auprès des étudiants et développe une communication tous azimuts sur le dépistage, l'amélioration de la connaissance et la mise en place d'indicateurs/alerte, l'accès aux dispositifs par les étudiants et les aides aux étudiants en situation de détresse.

La Région s'est particulièrement intéressée également à l'aide alimentaire sous forme de bons d'achat, de produits hygiéniques par la distribution de kits 1^{ère} nécessité, mais aussi de mise à disposition d'outils pour faire face à la fracture numérique.

Enfin, aux côtés des CROUS, elle développe une stratégie de communication sur les actions conjointement conduites au bénéfice des étudiants notamment par l'installation d'outils de communication dans les CROUS sur les dispositifs Région.

La convention prévoit l'installation d'un comité de pilotage pour assurer le suivi de la mise en place d'actions concrètes opérationnelles déclinées dans la convention

²² Banque des territoires AdCF les impacts du confinement et de la crise sanitaire sur la jeunesse constats, initiatives locales, préconisations septembre 2020 les étudiants pp 15

• Des dispositifs spécifiques

En matière de santé comme évoqué dans la convention ci-dessus, la Région sud propose 6 consultations psychologiques sans avance de frais dans le cadre du Pass Santé Jeunes.

Concernant l'emploi, 3 outils en complément du Plan national, permettant ainsi d'encourager les entreprises à embaucher des jeunes en stage ou en emploi avec un objectif de 1500 embauches :

Ainsi depuis avril 2021 la Région Sud :

- Incite les entreprises sous forme d'aide forfaitaire de 2000 € à intégrer des jeunes de moins de 30 ans en CDI ou CDD de plus de 6 mois

- Apporte une aide de 200€ par mois aux entreprises et associations qui embauchent des jeunes en stage de 2 à 6 mois rémunérés, à compter du 1er avril

- Octroie, pour sortir les étudiants à la recherche d'un job de leur précarité financière, une aide de 600 à 1300€ à l'entreprise ou l'association pour l'embauche d'un étudiant boursier sans condition d'échelon (contrat de travail de 10h minimum/mois) : entre 600 et 1000€ avec un objectif de 500 embauches pour un « job étudiant »

S'agissant du Logement, l'Etat, la Région sud et les CROUS poursuivent le développement de solutions de logement pour les étudiants avec une attention particulière pour les logements adaptés aux étudiants en situation de handicap.

Explications de vote

2^{ème} Collège

Emilie CANTRIN

3^{ème} et 4^{ème} Collèges

Serge DAVIN

Intervention d'Emilie CANTRIN au nom des groupes CGT, FSU et Solidaires (2^{ème} Collège)

Le 5 février dernier, Frédérique VIDAL, la ministre de l'Enseignement Supérieur, se fendait d'un tweet : « C'est dur d'avoir 21 ans en 2021 ».

Oui, c'est dur et particulièrement pour les étudiants.

Pour la 17^{ème} année consécutive, l'UNEF vient de publier son enquête sur le coût de la vie étudiante. Cette année, les résultats sont d'autant plus intéressants que la situation sanitaire et sociale constitue un facteur aggravant pour de nombreux étudiantes/étudiants déjà victimes de la précarité.

En 2021, le coût de la vie étudiante a augmenté de 2,5% en moyenne. Mais dans bien des villes universitaires de PACA l'augmentation est encore bien plus forte : 2,87% pour Marseille, 2,93% pour Avignon, 3,07% pour Aix et même 4,85% pour Toulon !

Cette augmentation est due essentiellement au coût du logement mais aussi à certaines mesures gouvernementales comme la réforme des APL et la fin des repas à 1 euro pour tous dans les CROUS. Des mesures qui ont aggravé la précarité étudiante et touché encore plus durement les étudiantes/étudiants les moins favorisés, avec on le sait une situation critique pour certains lors du premier confinement, surmonté uniquement grâce à la solidarité étudiante

Sur les 4 dernières années, les étudiantes/étudiants ont perdu plus de 39 euros par mois en aides directes alors que dans le même temps le coût de la vie des étudiants augmentait de 10,72%.

La crise sanitaire a constitué un révélateur, d'une situation déjà connue de fortes inégalités sociales et de conditions de vie inacceptables de nombreux étudiantes/étudiants. Elle a démontré que le système actuel de bourses est totalement inadapté à la réalité sociale des étudiantes/étudiants et ne permet pas de compenser les inégalités. 73% des étudiantes/étudiants n'en bénéficient pas alors que 50% d'entre eux sont contraints de travailler pour subvenir à leurs besoins. Une situation d'autant plus inacceptable que le seuil minimal des bourses est inférieur de 50% au seuil de pauvreté en France.

Dans le même temps la crise sanitaire et ses conséquences ont mis en avant la paupérisation des universités. Il est urgent de rénover les logements étudiants, les résidences et les lieux de restauration et de répondre au besoin criant d'assistants sociaux, d'infirmiers, de médecins et de personnels administratifs et techniques pour accompagner les étudiants. La réévaluation des bourses et des aides au logement doit aussi être une priorité.

Lors du premier confinement, 36% des étudiantes/étudiants ont dû interrompre leur activité rémunérée, seul moyen pour beaucoup de s'en sortir, perdant ainsi en moyenne 274€ par mois. Les files aux distributions alimentaires ont fait la une des médias qui découvraient à cette occasion la réalité de la vie étudiante dans la France des années 2020. Pendant ce temps les ministres leur proposaient de devenir apprentis, de rentrer dans le service civique ou de contracter un prêt pour poursuivre leurs études pendant que des milliards étaient accordés aux entreprises. Quelle indécence !

Il est urgent de mettre en place un plan de construction de logements étudiants géré par le CROUS et une allocation d'autonomie comme le revendique notamment le syndicat étudiant pour l'ensemble des jeunes en formation. Seule mesure qui permettrait à chacun de poursuivre des études dans de bonnes conditions, sans être contraints de travailler pour survivre. En effet, sacrifier une partie de ses études faute de ressources suffisantes ou dépendre des possibilités financières des parents diminuent les chances de réussite, et poussent de plus en plus d'étudiantes/étudiants de recourir à l'emprunt.

Il s'agit d'un enjeu de société majeur.

L'avis qui est soumis au vote du CESER aujourd'hui souligne bien que la crise sanitaire a exacerbé une situation de précarité déjà prégnante chez les étudiantes/étudiants et les insuffisances des institutions publiques. Il dresse une liste de proposition visant à assurer une meilleure continuité pédagogique notamment dans le cadre d'une telle crise. Mais il reste très timoré, voir muet, sur les propositions visant à sortir les étudiantes/étudiants de la précarité et sur celles favorisant leur autonomie sociale et financière. Or, même si les mesures proposées dans l'avis vont dans le bon sens et font émerger des solutions à portée régionale, sans mesures significatives de l'État, on en restera à panser les plaies plutôt que de résoudre la précarité étudiante. C'est regrettable car seule de telles mesures permettraient que la situation catastrophique vécue pendant la crise sanitaire ne se reproduise et que la situation des étudiants s'améliore durablement.

Les groupes CGT, FSU et Solidaires s'abstiendront donc sur cet avis.

Intervention de Serge DAVIN au nom des 3^{ème} et 4^{ème} Collèges

Les 3^{ème} et 4^{ème} Collèges saluent l'important travail et les propositions émises par la commission Enseignement supérieur, Recherche et Innovations. Le rapport présenté est en effet très complet et intéressant, tirant des conclusions réalistes de la crise sanitaire dont les conséquences pratiques, économiques sociales et pédagogiques ont frappé de nombreux étudiants dans leur vie quotidienne.

Ceci doit servir à anticiper et réagir opportunément dans le cas éventuel d'une nouvelle crise.

On peut regretter que les services administratifs de l'Etat (Rectorat, inspections académiques...) en tant que tels, n'aient pas été entendus à cette occasion, notamment sur des sujets qui concernent la formation des professeurs (cours en « distanciel ») ou les équipements informatiques ou numériques universités et des élèves.

Ceci dit, le diagnostic développé par la commission, s'appuyant sur des auditions, apparaît juste, argumenté et appelle logiquement des propositions réalistes dont on peut espérer qu'elles seront utiles non seulement dans le cas éventuel d'une nouvelle crise, mais aussi, plus largement, dans la relation entre enseignants et apprenants.

L'intérêt de cet avis c'est aussi qu'il pose la question plus large de la place des étudiants dans la société d'aujourd'hui (ressources, logement...).

Les 3^{ème} et 4^{ème} Collèges voteront l'avis.



27, Place Jules Guesde - CS 80255 - 13235 Marseille Cedex 02
Téléphone : 04 91 57 53 00

e.mail : ceser@maregionsud.fr
Site web: www.ceser.maregionsud.fr